



Cycle Ingénieur

INFORMATIONS PRATIQUES - RENTREE 2016/2017

LES RENTREES

	CSI	CIR		BIOST
		Brest	Rennes	
1 ^{ère} Année	CSI 1	CIR 1 B	CIR 1 R	CBIO 1
	jeudi 1er sept	jeudi 1er sept	Lundi 5 sept	jeudi 1er sept
	10h	10h	10h	10h
2 ^{ème} Année	CSI 2	CIR 2 B	CIR 2 R	
	jeudi 1er sept	jeudi 1er sept	Lundi 5 sept	
	13h30	13h30	11h	
•				

3 ^{ème} Année	CSI 3	CIR3	
	lundi 5 septembre	jeudi 1er septembre	
	9h30	14h30	
4 ^{ème} Année	M1		
	mardi 4 octobre		
	14h		
	Etudiants étrangers :		
	lundi 12 sept - 11h		
5 ^{ème} Année	M2		
	lundi 3 octobre		
	9h		

LA SECURITE SOCIALE

La cotisation SECURITE SOCIALE ETUDIANTE est fixée pour l'année 2016/2017 à 215 €. Une présentation générale aura lieu le 7 septembre par la LMDE et la SMEBA dans les locaux de l'ISEN-Brest.

EMPLOI DU TEMPS

Les enseignements et devoirs du cycle ingénieur se répartissent du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR. Les enseignements et devoirs du cycle informatique & Réseaux, 3^{ème} année, ont lieu du LUNDI MATIN au SAMEDI MATIN.

↓ LE LOGEMENT

Vous pouvez retrouver différentes informations sur : http://www.isen.fr/brest-rennes/vie-etudiante/infos-pratiques/

LES REPAS

Les restaurants universitaires, gérés par le CROUS, se trouvent à proximité de l'école. Des services y sont assurés midi et soir. De plus, le foyer des étudiants de l'ISEN-Brest propose quelques plats rapides pour dépannage.

LES BOURSES

Les avis conditionnels de bourse sont à transmettre dès la rentrée au secrétariat des Etudes pour validation.

LES BANQUES

Pour vos frais de scolarité, vous pouvez opter pour un prêt étudiant. Les 2 établissements bancaires avec lesquels l'ISEN Brest/Rennes entretient des relations privilégiées :

> BNP PARIBAS

Agence Brest Bellevue – 16 avenue Tarente – 29200 BREST - 02 98 01 86 00

> CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

Agence Lambézellec - 2 route de Bohars - 29200 BREST - 02 98 03 04 75

↓ LE PC PORTABLE

L'ISEN propose une offre négociée en partenariat avec HP pour nos étudiants. Un dossier complet est à votre disposition sur notre plateforme pour l'acquisition éventuelle d'un ordinateur portable via notre établissement.

LES FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité (droits d'inscription et frais annexes) pour l'année scolaire 2016/2017 sont fixés à : **6 800 euros/an.**

A ces frais, s'ajoutent diverses cotisations, Bureau Des Elèves, Bureau Des Sports, Assurances URSSAF et Sécurité Sociale (si cotisant).

Une facture détaillée vous sera envoyée courant septembre.

♣ SPORT – LV2

Une réunion d'information est prévue le jeudi 15 septembre pour vous présenter les langues vivantes 2 proposées dans le cadre de votre année scolaire.

Les inscriptions se feront à la rentrée.